

Prédictions pour 1929 : réflexions du Rédacteur de l'"Almanach du Conteur vaudois"

Autor(en): **Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 33

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FLOTTEZ DRAPEAUX !

(Suite et fin.)

Division des écussons et des drapeaux. — Il faut prendre garde à la façon dont l'écusson doit être divisé : les uns le sont verticalement, c'est ce qu'on nomme *parti*, d'autres le sont horizontalement, on a alors le *coupé*. L'écusson lucernois est parti bleu et blanc. Pour le drapeau, on a jadis disposé ces couleurs comme un coupé, en plaçant le bleu en bas et le blanc en haut. Mais il est préférable aujourd'hui d'avoir l'identité entre bannière et écusson. Aussi avons-nous regretté de voir à deux endroits de grands drapeaux lucernois coupés et non partis.

Il ne faut pas confondre le drapeau de Soleure qui est coupé rouge et blanc avec celui de la ville de Lausanne dont les couleurs sont inversées, soit le blanc en haut. Nous avons vu ici ou là ces jours derniers des drapeaux soleurois qui manifestement étaient censés représenter des drapeaux lausannois.

Certains drapeaux vaudois avait la partie verte du champ au-dessus de la blanche, c'est le contraire qui est exact. D'autres, plus faux encore étaient partis, donc partagés verticalement. Nous avons découvert aussi un écusson de Thurgovie où seules figuraient les couleurs, on avait omis les deux lions héritiers de la maison de Kybourg. On n'est pas autorisé à se permettre pareille liberté. Ceci nous amène à parler des :

Meubles, soit figures placées dans le champ de l'écu. Pour les cantons suisses ce sont souvent des animaux, parfois des personnages ou des objets. Ces figures ne doivent pas être trop petites, ainsi que cela arrive trop souvent. C'est plus beau quand elles remplissent bien le champ. A cet égard, les drapeaux qui avaient la Poste étaient superbes et d'excellent type. La série des timbres de *Pro Juventute* sont aussi de très bons modèles, en particulier comme proportions. Les animaux sont à dessiner ou à découper avec soin, sinon ils deviennent facilement grotesques. Nous avons vu des ours d'Appenzell, trop « gringalés » qui nous rappelaient des Sapajous sans queue ; des lions de Thurgovie qui avaient l'air d'écureuils et tel mutz de Berne qu'on aurait cru de race porcine ! La tête de taureau sur la bannière d'Uri est parfois minuscule, c'est un tort. Ne pas oublier de doter ces animaux de langues rouges visibles, sinon ces bêtes seront dites « mornées » ou « diffamées », au lieu d'être des emblèmes bien vivants de vigueur et de fierté.

Une remarque s'impose à propos du drapeau bernois : l'ours placé sur la *bande d'or* en diagonale doit monter vers la hampe du drapeau. Sur l'envers du drapeau, soit du côté où la hampe se trouve à droite de l'étoffe, il faut renverser la disposition, la bande diagonale devient alors son contraire en héraldique soit une *barre* et l'ours sera de nouveau montant vers la hampe. On peut ainsi fixer l'un des ours contre l'autre. C'est admissible en héraldique de renverser la disposition de l'écu quand dans un but de symétrie on répète deux fois le même écusson l'un à côté de l'autre. Il en est ainsi des drapeaux qui ont forcément deux faces, toutefois lorsque le drapeau porte une inscription — ainsi le drapeau vaudois — il faut bon gré mal gré disposer les lignes de l'inscription du verso de façon qu'elles se lisent toujours de gauche à droite.

A diverses maisons, nous avons vu avec plaisir les bannières des cinq anciens quartiers de Lausanne. C'est une excellente idée de les utiliser comme motifs décoratifs. Pour être exacts, il faut avoir soin pour les quartiers de la Ville Inférieure (Palud, Pont, Bourg, St-Laurent) de poser les emblèmes sur un champ coupé blanc et rouge, tandis que pour la Cité le champ est parti blanc et rouge. Cette différence a sa raison historique. Un héraldiste très compétent, le Dr Galbrath, à Baugy s. Clarens, l'a exposée récemment dans une étude fort intéressante sur les armoiries de Lausanne.

Nous avons été heureux de voir par ci par là, la vieille bannière historique du pays de Neuchâtel, avec ses beaux chevrons et ses riches couleurs, ne pourrait-on la rétablir sans que cela signifie

le retour à l'ancien régime de la principauté ?

Nos drapeaux vaudois donnent du fil... ou de la soie à retordre, à cause de leur teinte. Il semble qu'on ait affaire là à la couleur la plus difficile à obtenir et surtout à maintenir. On a tantôt du vert trop foncé, tirant même sur le bleu, qui après quelques jours d'exposition à un ardent soleil, passe au gris verdâtre, fort laid, tantôt ce sont des verts jaunes lavés, plus laids encore. Pour que notre drapeau soit agréable à l'œil, il faut que le vert soit gai et brillant comme le feuillage du charme ou du hêtre.

Oserais-je formuler un vœu, c'est qu'à l'avenir les comités de quartiers ou les particuliers disposés à entreprendre quelque décoration un peu importante, veuillent bien consulter l'un de nos bons héraldistes, il n'en manque pas chez nous. Je suis certain qu'ils seront très bien accueillis et qu'on fera ainsi de l'excellente besogne ; qu'on me permette de nommer entr'autres M. Fréd. Th. Dubois, le bibliothécaire dont on sait la compétence en ces matières et l'inépuisable complaisance, et M. le professeur André Kohler. — On pourrait aussi songer à donner une conférence d'héraldique pour le grand public pendant les préparatifs d'une grande fête patriotique.

G. A. B.

LA MAROTTE D'ALBERT

MON ami Albert, ce jovial et bon garçon, a une marotte. Oh ! il en a plusieurs ; ainsi c'est un inlassable chineur ; mais, il a une marotte de prédilection, c'est la pêche ; non la pêche banale à la perchette que chacun peut pratiquer avec plus ou moins d'habileté et de succès, mais la pêche en rivière. C'est un art que cette pêche-là où Albert est, paraît-il, passé maître.

Le samedi après-midi, lorsque le temps est favorable, il se nippa comme il convient et le voilà parti dans des endroits inconnus, des endroits où la main de l'homme n'a jamais mis le pied. Les amateurs d'histoire s'occupent volontiers des hauts et des petits faits des Goths, des Visigoths et de Ostrogoths ; Albert, lui, ne s'occupe que des « gots », tout simplement. Et, de ces gots fort nombreux, dans la Venoge, le Talent, la Bressonnaz ou la Broye, il n'en est pas un qu'il ne connaisse à fond. Tel de ces gots donne asile à une vieille truite rusée et madrée dont la ligne exercée d'Albert n'a pas encore pu avoir raison ; mais il ne désespère pas de donner quelque jour à la mâture une sépulture digne d'elle, son petit ventre rondet, à lui Albert ! Il suffit pour cela, tout simplement, d'être en heureuses dispositions et de savoir attendre le bon moment où l'eau ne sera pas trop claire, la température favorable et la bête un peu distraite.

Chaque fois que maître Albert passe vers ce got, il a un petit battement de cœur, il se lèche les pottes et se tâte le bedon !

Oh ! les pottes et le bedon sont toujours en parfaites dispositions. La pouète bête, c'est elle qui n'est pas disposée à se laisser prendre, cuire et boulotter ! En somme, je la comprends. Albert peut m'être tout ce qu'il y a de plus sympathique, ainsi qu'à bien d'autres et ne pas l'être du tout à cette excellente truite ! Mettez-vous donc un peu, une fois, dans la peau d'une truite et vous comprendrez facilement cela !

L'autre jour, Albert a eu une émotion, son cœur généreux a battu à se rompre ; il était, depuis plus d'une heure, à l'affût vers le fameux got de la fameuse truite ; l'eau n'était pas très claire et l'empêchait de voir ce qu'elle contenait et ce qui pouvait bien taquiner son hameçon ; tout à coup, une trivougnée, oh ! mais, une trivougnée d'importance. « Ça y est, c'est Elle », se dit Albert et, d'un geste plein d'une savante tactique, il ferre et tire ! Une vieille pantoufle, origininaire du pénitencier, vint seule récompenser sa patience et ses efforts et, pour comble de bonheur, sa ligne va s'entortiller dans les branches d'un saule dont le vieux tronc mutilé a la forme d'un crottelu qui se moque de lui ! Ce fut un moment de dépit vite passé, car Albert a bon caractère. Il s'en fut pour ce jour-là en se disant :

« T'en fais pas, on l'aura bien ! » Ce soir-là, il soupa tout de même avec un mètre 25 de truite ! Eh, oui ! cinq jolies truites de 25 centimètres ! Il n'en fallait pas davantage pour le consoler !

Pierre Ozaire.

Pas dans le bail. — Le juge. Vous êtes accusé d'avoir donné un coup de poing à votre propriétaire. Vous avez outrepassé vos droits !

Le prévenu. — Je ne pense pas, car je ne vois pas, dans mon bail, que ça soit défendu.

Par ces temps de vie chère. — Une dame, deux fois veuve, eut, lorsqu'elle perdit son second mari, sur le prix que lui faisait le marbrier pour la sépulture, une assez vive discussion.

Finalement, le marbrier céda et rabattit de ses prétentions avec ce mot charmant — et inquiétant pour l'avenir :

— Soit — mais c'est parce que madame est une bonne pratique !

Brrr !...

PRÉDICTIONS POUR 1929.

Réflexions du Rédacteur de l'« Almanach du Conteur Vaudois ».

DROLE d'idée de copier le « Messenger boiteux, il a quelquefois l'intention de dire la vérité, il y annonce le beau temps quand il pleut. Chez nous, quand la pluie tombe, il fait beau temps ! Surtout ces jours de canicules. Je remarque en levant les yeux sur mon thermomètre qu'il marque 31°.

Donc, pour ne pas me tromper, et tromper mes lecteurs, je suis allé trouver Mme de Thèbe, célèbre voyante, extralucide.

— Dites-moi, madame, que pronostiquez vous pour 1929 ?

— D'abord, mon cher monsieur, avant de vous dévoiler le temps, il faut payer d'avance.

Et là-dessus, je m'exécute de quelques billets bleus.

Gravement, après avoir examiné minutieusement mes billets, elle les soigna dans son grand coffre-fort. Puis avec onction elle se mit à faire son café.

Attentif, je suis avec intérêt la dégustation, puis l'étude consciencieuse du marc de café. Manipulation délicate, dont découlera le bon et le mauvais temps en 1929.

Enfin, elle se décida à parler et voici ses pronostics :

Le 1er janvier les confiseurs et les charcutiers reçoivent les docteurs et signent une alliance. Ces heureux commerçants seront soignés à l'œil. Il fera beau ce jour-là, avec un peu de pluie.

Le 10 janvier, il y aura augmentation de froid et de prix de denrées, plus le thermomètre sera bas, plus les prix seront hauts.

En février, le Grand Conseil vote un impôt sur les grogs, pastilles pectorales, emplâtres de toutes espèces. Neige et soleil tous les jours, sauf les lundis.

En mars, par suite de la suppression du régime sec en Amérique, pluie diluvienne. Vu cet évènement important, tremblements de terre de longue durée. Vers le 21, le printemps annonce qu'il est en retard et qu'il ne viendra que plus tard. Le 24, les locataires reçoivent une lettre de leurs propriétaires annonçant la suppression des loyers.

En avril, grande luminosité dans tout le ciel. Chacun se demande ce qui va se passer ? Le 14 avril, pluie de pièces de cent sous sur toute l'étendue du canton. Défense absolue d'en ramasser.

Mai. On fêtera l'avènement de l'ère nouvelle. Le Conseil d'Etat décide de son chef d'habiller tous les citoyens. Chacun devra passer chez le tailleur muni d'un bon de l'Etat. Le bonheur est à son comble. Malheureusement, les saints de glace s'en mêlent, d'une nuit toutes les vignes sont gelées. C'est le régime sec en perspective. Le Grand Conseil vote un impôt sur les cornichons.

En juin. Le temps est maussade. Il pleut juste qu'à la St-Jean. Le soleil est invisible. Le Grand Conseil décide de payer un chapeau de paille.

Juillet. Le lac se vide. Les bateaux ne peuvent plus naviguer. On propose de vider le lac de Bret pour remplir le Léman.

Août. La canicule sévit. Lausanne n'a plus que

trois habitants et trois cents agents de police. Septembre. Ouverture de la chasse. Retour des habitants à Lausanne. Un lièvre est signalé au Chalet-à-Gobet.

Octobre. Désolation des vigneron. Ils décident d'émigrer en Amérique. Neige, pluie, bourrasque, tempête.

Novembre. La baisse du thermomètre provoque une nouvelle hausse des denrées. Les jours sont courts et les jupes sont encore plus courtes.

Décembre. Les facteurs deviennent aimables. Par contre, la direction des Postes propose au Conseil fédéral de décréter que tout le monde aura la même couleur de chemise, le même numéro de chaussure, et la même dose d'intelligence. Les météorologistes annoncent que la fin de l'année arrivera le 31 décembre et que l'année 1930 lui succédera.

Voilà, monsieur, ce que vous pouvez annoncer à vos lecteurs de l'Almanach du Conteur. Si vous désirez en savoir plus long, revenez à fin décembre 1929.

Pour copie conforme :
Jean, fils de Louis.

UNE HISTOIRE DE FANTOMES !

FRANÇOIS et Edouard, deux amis, discutait un jour, de l'éternelle croyance aux fantômes.

François était un bon gros papa, assez simple d'esprit. Comme Edouard se moquait des gens superstitieux qui croient encore aux fantômes, François assura qu'il en avait vu un. Ce qui fit beaucoup rire Edouard.

— Riez tant que vous voudrez, dit gravement l'autre, rien n'est plus vrai ; je l'ai vu de mes yeux !

— Quoi ! répliqua Edouard, vous auriez effectivement vu un fantôme ?

— Comme je vous vois !

— Vous êtes vraiment crédule, fit Edouard. Apprenez donc que le fantôme n'a jamais existé et que ce qu'on désigne sous ce nom n'est qu'un jeu de lumière et le produit de l'imagination.

— Je vous demande pardon, insista François. La preuve que ce que j'ai vu était bien un fantôme, c'est qu'il m'a causé une frayeur épouvantable.

A ces mots, Edouard sourit malicieusement.

— Et sous quelle forme, mon bon François, demanda-t-il, s'est présentée cette apparition ?

— Sous la forme d'un âne, déclara-t-il.

— Allez, allez, homme candide que vous êtes, dit alors Edouard en éclatant de rire, vous aurez eu peur de votre ombre !



LA MYSTÉRIEUSE VILLA

(Suite).

Je n'avais pas de preuve, rien que des indices. Mais votre cousin Georges déclina l'offre de se joindre à vous lors de votre première visite nocturne à la maison hantée sous prétexte qu'il devait assister à un bal au Consulat de France. Or, il me suffit de téléphoner à un ami de M. Hatch pour apprendre qu'en réalité, Georges Weston n'avait pas paru à ce bal ce soir-là. Il était donc bien possible, après tout, qu'il fût allé à la maison hantée, mais par ses propres moyens... et pourquoi ?

Après avoir examiné le terrain et la position de la maison isolée au-dessus de la falaise, je vis qu'il était très facile d'y arriver et d'en repartir par le lac ; un canot automobile électrique, presque silencieux, était le moyen le plus sûr. Or, dans toute la famille, c'était M. Georges Weston seul qui possédait un canot de ce genre.

En réunissant tous ces éléments, la solution du problème devenait relativement simple. Par de simples et simples raisonnements logiques, je savais

de quelle nature était le fantôme, comment il apparaissait et disparaissait, son motif, la recherche personnelle des bijoux, je connaissais l'homme qui avait le plus de données sur l'affaire, qui possédait les meilleurs moyens d'aller sans être vu à la villa. Avant de faire la preuve, il ne restait plus qu'à retrouver moi-même le premier, les fameux bijoux.

— Retrouver les bijoux, s'écria M. Weston au comble de l'étonnement.

— Les voici, répondit laconiquement le savant en sortant les pièces d'orfèvrerie de ses poches.

M. Weston restait pétrifié, regardant, d'un air parfaitement égaré et idiot. Enfin, il recouvrit la voix :

— Comment, diable, avez-vous fait ? murmura-t-il.

— Je me suis servi de ma cervelle, dit sèchement le professeur. Je me suis rendu à l'endroit de la maison où, selon toute probabilité, leur possesseur les avait voulu mettre à l'abri du feu et des voleurs, cela n'a pas été long. J'ai indiqué l'endroit à M. Hatch, il a étendu le bras, et il les a trouvés.

— Mais... mais... balbutiait le banquier.

— Celui qui avait caché ce trésor, notez bien, ne voulait pas les enterrer pour longtemps, il voulait pouvoir les reprendre et s'en servir de temps à autre. Donc, il n'avait dû songer ni à les enfouir, ni à les laisser exposés à un incendie toujours possible. Donc, il était logique de chercher à la cave, dans une cachette recouverte d'une pierre mobile, hors de portée de la main, mais encore pas trop difficile à atteindre. Les bijoux étaient là parce que aucune trace de pas n'avait été vu le lendemain de la tragédie sur la neige dont il n'était pas tombé un flocon pendant la nuit. Avez-vous suivi mon raisonnement, et comprenez-vous qu'avec un peu de logique, on arrive à débrouiller assez facilement ces écheveaux qui semblent si emmêlés à première vue ?

M. Weston regarda longuement le savant d'un air de profonde admiration, mais l'étonnement lui coupait la parole.

— Une fois les bijoux retrouvés, reprit le professeur, il ne restait plus qu'à prendre le fantôme sur le fait, pourrait-on dire. Je vous envoyai chercher, M. Weston, parce que, n'étant en présence en somme que d'un délit particulièrement bénin, celui de violation de domicile, il me parut préférable de vous abandonner le délinquant ; c'est pourquoi je vous postai à l'endroit où, selon toute apparence, le fantôme chercherait à s'enfuir, c'est-à-dire du côté du lac. Quant à moi, je me plaçai sur les premières marches de l'escalier, mon marteau à la main, et attendais...

Lorsque le fantôme se fut livré à tous ses exercices ordinaires, menace du poignard, écriture d'un mot lumineux, etc., je me hâtai silencieusement vers la porte du salon. Là, je sentis la présence d'un grand miroir qui ne s'y trouvait pas lorsque nous étions entrés, et, d'un coup de marteau, je fis voler la glace et le fantôme lui-même en éclats. L'homme qui jouait le personnage sortit alors de sa cachette et chercha à s'enfuir par la porte de derrière, mais sur mon avis cette porte avait été verrouillée ; alors il retraversa la maison, et, rencontrant M. Hatch sur son chemin, il le frappa vigoureusement, puis sortit par la grande porte...

M. Weston, vous savez le reste : comment vous, vous aviez déjà découvert au bord de l'eau le canot et comment le prétendu fantôme s'y précipita...

— Non sans m'avoir menacé de son poignard, interrompit le banquier. Je dus tirer un coup de revolver pour me défendre, je l'atteignis au bras.

— Blessure très ordinaire, dit flegmatiquement le savant : son bras se raccommodera bien vite, mais quant à sa conscience, je suppose qu'un long séjour à l'étranger, à vos frais, en compensation des bijoux retrouvés, lui serait salutaire.

— C'est ce que j'avais pensé déjà, répondit M. Weston, car enfin, je ne puis le livrer à la justice.

— Ainsi, le fantôme... dit Hatch.

— Etait mon cousin Georges, dit le banquier, et dans toute cette affaire, il y a quelques détails que je serais bien reconnaissant de ne pas écrire dans votre journal.

— Entendu, dit le reporter... Mais, mais, M. Dusen, où pensez-vous que se plaçait le personnage réel pour opérer toutes ces réflexions successives ?

— Dans une grande armoire de la cuisine. Il s'y enfermait comme dans un petit cabinet noir. Sa silhouette se projetait d'abord dans le miroir qui se trouve en face de vous lorsque vous entrez dans la salle à manger ; de là sur la glace du fond du salon, et de là enfin sur la glace sans étain qu'il faisait glisser de sa cachette par un ingénieux système de poulies, à la place de la porte du salon donnant sur le hall. C'est cette glace que j'ai brisée...

— Et cette écriture lumineuse dans le vide ?

— Oh cela, mais c'était simple ; c'était de l'écriture renversée faite avec un doigt empreint de la substance phosphorique sur un morceau de verre, et le tout était reflété comme le reste.

— Et le sang, les gouttes de sang qui furent jetées à la face du policier ?

— C'était du sang de chien. J'en ai fait l'analyse dans la boutique du pharmacien. Ce fut un effort désespéré pour tenir le monde éloigné de cette maison. Quant au fantôme du chat dans une chambre des communs, ce fut une projection opérée d'une fenêtre de la maison ; et si votre brave des braves se trouva attaché à son réveil, c'est que le fantôme dut lui faire respirer quelque drogue. Tout cela était aisé.

Les trois hommes demeurèrent longtemps silencieux. Enfin, M. Weston remercia le savant pour son aide si efficace, lui souhaita le bonsoir ainsi qu'à M. Hatch et sortit pour prendre le train direct. Le reporter le suivit, mais à la porte il se retourna pour une dernière interrogation :

— Comment se fait-il, demanda-t-il, que le coup de revolver du brigadier n'ait pas atteint la glace sans étain ?

— Parce qu'il était effrayé et tremblant. A si peu de distance il a manqué son coup, sa balle est allée se loger dans la boiserie, près de la porte, je l'ai extraite de là avec mon canif, la voici... bonsoir.

FIN.

Jacques Futrelle et Michel Epy.

Théâtre Lumen. — La direction du Théâtre Lumen présente cette semaine, en exclusivité pour Lausanne **Thérèse Raquin**, merveilleux film artistique et dramatique tiré du célèbre roman d'Emile Zola. Nous ne pouvons que féliciter vivement la direction du Théâtre Lumen de nous présenter cette œuvre qui certainement connaîtra le grand succès. Tous les jours, matinée à 15 h., soirée à 20 h. 30 : dimanche 19, matinée dès 14 h. 30. Rappelons que le nouveau numéro d'appel téléphonique pour la location à l'avance est : 23.523.

Pour la rédaction :
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,

un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLON, agent général. LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.